Commune de **Dison**

ANNEXE 25

Dossier n° : PA/2024/31

Wallonie

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est RESA s.a. dont les bureaux se trouvent rue Sainte-Marie 11 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé chemin de Botister à 4821 Andrimont et cadastré Andrimont (2) section A n° 477C pie, n° 471D pie, n° 469B pie.

Le projet consiste en la construction d'une cabine haute tension et présente les caractéristiques suivantes :

- application de l'article D.IV.40 du CoDT « Ecarts à un schéma, à un guide ou à un permis d'urbanisation »
- la demande s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation réf. 2016/185 délivré le 18/01/2021 à PRIMABEL S.A. pour les motifs suivants : création d'une parcelle supplémentaire et construction d'une cabine haute tension.

Le dossier peut être consulté le mardi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 14h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, Service urbanisme, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en Aménagement du Territoire et en Urbanisme ou de l'agent communal désigné à cet effet (téléphone : 087/39.33.40, mail : urbanisme@dison.be), dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25/03/2024 au 08/04/2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be